

ANNEXE STAGE MARINE NATIONALE

ACCUEIL

Lors de votre arrivée sur le site de l'Ecole des fourriers, vous serez accueillis par le personnel de permanence. Celui-ci vous remettra une enveloppe nominative contenant la clef de votre chambre, le plan du site et toutes les consignes de rassemblement pour le lundi matin.

POUR TOUS LES STAGIAIRES MILITAIRES

Le 1er jour du stage à 07h45 sous le hall du bâtiment d'hébergement en tenue 22.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

Afin d'effectuer les formalités administratives, munissez-vous **impérativement** des documents suivants :

- Votre carte d'identité militaire
- Votre carte SNCF
- Votre carte vitale
- Fournitures de bureau (feuilles, stylos, calculatrice etc.)
- Certificat médico administratif d'aptitude (imprimé 620-4*/1 ; Instruction 1700/DEF/DCSSA/AST/AS du 28janvier 2002 modifiée) **avec catégorisation médico-physiologique (I, II ou III) apparente et à jour** conformément à l'instruction 126/DEF/EMA/EMP/3 DU 25 janvier valide pour la durée du stage.
- Certificat médical d'aptitude à la spécialité « métiers de bouche » pour les stages de la restauration ;

Vous devez être à jour de V.S.A

Attirez l'attention de votre médecin d'unité sur le fait que la catégorisation est toujours en vigueur dans la marine et que l'absence de celle-ci entraînera une inaptitude à la pratique du sport.

Aucune catégorisation ne sera effectuée à l'école des fourriers.

EFFETS MILITAIRES A EMPORTER

- Tenue pour l'embarquement (**Tenue 22**) ;
- Tenue pendant le stage (**Tenue 34**) ;

■ **Tenue de sport réglementaire** : survêtement marine, tee-shirt, short, deux paires de chaussures de sport dont une adaptée au sport en salle (semelle plate et rigide qui ne marque pas) - en vente si besoin à la boutique du foyer de l'école des fourriers (tarifs : de 12 à 17 € selon les pointures) ;

- Munissez-vous d'un maillot de bain. Les shorts et bermudas de bain sont interdits à la piscine;
- **Chaussures de sécurité blanches sans lacet** (sabots interdits) pour les cours de cuisine.

N'oubliez pas vos coiffes !

PRECAUTIONS

Vous intégrez une enceinte militaire. Il vous est demandé de porter une attention toute particulière au respect des règles du comportement.

Particularité personnel féminin : les cheveux longs doivent être ramassés en chignon.

Les stages s'effectuant en subsistance complète (hébergement et repas gratuits pour les militaires), votre ordre de mission couvre uniquement les frais de déplacement.

Particularité personnel civil : hébergement gratuit – repas payants.

RETEX

Dans le cadre du contrôle de la qualité et de la pertinence de la formation de spécialité délivrée, il est demandé à l'ensemble des élèves et stagiaires ainsi qu'à leur autorité hiérarchique, de bien vouloir répondre aux questionnaires en ligne relatifs au retour d'expérience.

Un message précisant les stages et personnels concernés sera transmis auprès des unités, soit 6 mois après la fin du stage, soit 3 mois après le millésime de formation.

Les questionnaires sont basés sur le site intranet de l'école des fourriers (<http://ecofou-querqueville.marine.defense.gouv.fr/>), dans la rubrique RETEX / *Armée d'appartenance*

Il est possible d'accéder aux questionnaires en saisissant l'adresse suivante : <http://retex-efq.marine.defense.gouv.fr/web/>

LE LIEN A UTILISER POUR VISUALISER le site de l'Ecole des Fourriers

<http://ecofou-querqueville.marine.defense.gouv.fr/>